

qui va avoir lieu bientôt à Toronto. Mon Ministère prépare déjà la deuxième phase qui comprendra de nouveaux séminaires et ateliers qui porteront essentiellement sur les normes, le matériel environnemental et les alliances stratégiques. J'espère que vous voudrez aussi y participer.

Plusieurs d'entre vous vont prendre part à deux missions des provinces de l'Atlantique qui se rendront en Europe ce mois-ci. L'une concerne les produits alimentaires, et l'autre la technologie de pointe. Toutes deux s'inscrivent dans le cadre du programme NEXOS, dont le but est de diversifier la gamme des marchés d'exportation de sociétés canadiennes. Par exemple, 13 compagnies de fruits de mer feront partie du groupe NEXOS (nouveaux exportateurs outre-mer) qui visitera l'Allemagne et la France pour y participer à de grandes foires et bénéficier de conseils des délégués commerciaux sur la façon de faire des affaires dans ces pays.

Les entreprises canadiennes se taillent une place en Europe aujourd'hui et peuvent connaître une plus grande réussite encore à l'avenir. Pour ce faire, il faudra qu'elles comprennent à fond une situation complexe qui évolue rapidement. C'est pourquoi le gouvernement a fait de "l'Europe de 1992" le pivot de sa stratégie commerciale "Horizon Le Monde": afin de vous donner l'information dont vous avez besoin pour prendre les mesures voulues en vue d'accroître vos exportations vers l'Europe.

En ma qualité de ministre du Commerce, je dois souvent me rendre en Europe afin de tenter d'obtenir des marchés plus libres pour les produits canadiens, surtout par l'entremise des Négociations commerciales multilatérales, et pour trouver de nouveaux clients pour ces mêmes produits, comme ce sera d'ailleurs le cas au cours de l'importante mission commerciale que je dirigerai en Union Soviétique la semaine prochaine. Je me suis aussi rendu en Europe plusieurs fois au cours des 18 derniers mois pour une autre raison très importante: pour transmettre le message du Canada s'opposant à la surpêche au-delà de la zone de 200 milles, message qui semble être mieux entendu là-bas.

En octobre dernier, j'ai traité du dossier de la surpêche à la réunion du Conseil canadien des pêches qui s'est tenue à Fredericton. Beaucoup de choses se sont produites depuis lors, et quelques grands progrès ont été réalisés. Nous sommes cependant toujours confrontés à un grave problème. En octobre dernier, nous avons commencé à dialoguer avec la CE sur la question de la surpêche au-delà de la zone de 200 milles. Il n'y a pas eu beaucoup de faits nouveaux depuis le renversement de la politique de la CE à l'égard de l'OPAN, en 1986, suite à l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché Commun.

En 1988, la CE s'est opposée à pratiquement tous les contingents fixés par l'OPAN pour 1989, et a établi ses propres contingents